

Campagne d'emplois Enseignants Chercheurs 2024 Université Jean Monnet SAINT-ETIENNE

Identification	Localisation : Saint-Etienne
MAITRE DE CONFERENCES	
CNU 01	Composante : IUT de Saint-Etienne
Numéro GESUP 0238	
Date de prise de poste : 01 09 2024	Laboratoire de Recherche : CERCRID
Type de Concours : 26-I^o	UMR 5137
Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000520453	

Intitulé du profil en français : DROIT DES AFFAIRES

Intitulé du profil en anglais : Business Law

Mots clef : droit des affaires, droit du travail, droit fiscal

1. Contexte

Pluridisciplinaire, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne propose des formations dans les 4 domaines : Arts, Lettres, Langues / Sciences humaines et sociales / Droit, Economie, Gestion / Sciences, Technologies, Santé, répartis sur 5 campus.

L'Université Jean Monnet offre également une expertise toute particulière en matière d'accompagnement à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle, dans un cadre de vie étudiant riche et dynamique.

Sa recherche de pointe et ses labels internationaux de plus en plus nombreux lui confèrent une place indispensable dans la dynamique de site Saint-Étienne Lyon, avec un positionnement croissant à l'échelle nationale et internationale.

Son développement s'appuie sur une activité de coopération internationale forte et des partenariats public-privé de premier plan au service de la valorisation et du transfert technologique.

L'Université Jean Monnet Saint-Étienne est membre de la COMUE Lyon -Saint-Étienne. Elle est aussi membre de l'Université Européenne Transform4Europe.

L'IUT de Saint-Etienne est une composante de l'Université Jean Monnet situé sur le Campus de la Métare. Depuis plusieurs années, l'IUT est reconnu comme un campus écoresponsable et il est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

Il accueille chaque année plus de 2000 étudiants dont 400 alternants. L'IUT se compose de 7 départements et autant de spécialités de Bachelor Universitaire de Technologie : Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO), Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Techniques de Commercialisation (TC), Génie Mécanique et Productique (GMP), Génie Électrique & Informatique Industrielle (GEII), Mesures Physiques (MP) et Génie Biologique (GB). Le département GEA accueille environ 400 étudiants et forme au Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) GEA qui se décline en 4 parcours dont 3 en alternance au cours de la 3ème année. L'équipe pédagogique est composée de 19 personnels enseignants / enseignants-chercheurs, et de 2 personnels administratifs.

2. Activités pédagogiques

Les enseignements dispensés porteront prioritairement sur le **Droit des affaires**, avec une ouverture sur le Droit du travail et le Droit fiscal, dans le cadre du Programme National du B.U.T. GEA. Ce programme se fonde sur une approche par compétences. Dans ce cadre, les enseignements sont organisés d'une part sous la forme de « Ressources » avec des cours magistraux et des TD, d'autre part sous la forme de SAE (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation).

Les principales matières concernées par le poste sont : l'introduction au Droit des affaires, le Droit du travail, le Droit des affaires, le Droit des sociétés, le Droit des entreprises en difficulté.

La personne recrutée sera également impliquée dans la préparation de l'UE « Droit des sociétés » du Diplôme de Comptabilité et de Gestion, diplôme national préparé par des étudiants volontaires du parcours GC2F.

Elle sera également amenée à participer aux actions liées au caractère professionnalisant des formations (contacts avec les entreprises, suivis de stage et d'alternance, projets professionnels personnalisés, projets tutorés...), ainsi qu'aux différentes tâches périphériques à la formation (administratives, opérations de promotion des formations...).

<u>Rattachement principal, le cas échéant</u>		<u>IUT DE SAINT-ETIENNE</u>
<u>Lieux d'exercice (Roanne - St Etienne)</u>		<u>Saint-Etienne</u>
<u>Nom Direction de Composante</u>	Magali CHAUDEY	Tel : 04 77 46 33 02 Mel : magali.chaudey@univ-st-etienne.fr
<u>Nom Responsable de département</u>	<u>Arnaud Defour</u>	Tel : Mel : arnaud.defour@univ-st-etienne.fr
<u>URL Composante le cas échéant</u>		

3. Recherche

Profil attendu :

La personne recrutée inscrira prioritairement ses travaux dans l'équipe "Mutations du travail et des organisations en temps de crise" ou "Décisions et activités décisionnelles" du Cercriid (UMR CNRS 5137). Les travaux réalisés et/ou en cours du candidat doivent s'inscrire dans la politique scientifique de l'une de ces équipes et plus largement dans celle de l'unité.

Il est attendu une contribution dans les projets collectifs conduits par le Centre de recherche, notamment par des réponses à des appels à projets (IERDJ, ANR, ERC etc.). De précédents travaux démontrant cette capacité sont bienvenus. La capacité de portage pourra être appréciée de manière prospective dans le cas d'une candidature primo-entrante dans le corps des MCF. La personne recrutée contribuera également à l'animation et à l'organisation des manifestations scientifiques du Centre.

Présentation du laboratoire

Créé en 1982, le CERCRID (Centre de Recherches Critiques sur le Droit) est une Unité Mixte de Recherche (UMR 5137) associée au CNRS depuis 1985. Il constitue aujourd'hui la seule UMR de droit de la Région Auvergne Rhône-Alpes (section 36 CNRS, sections 01, 02, 03 CNU). Réparti sur 2 sites géographiques, Saint-Etienne et Lyon, le CERCRID bénéficie d'une cotutelle des Universités Jean Monnet et Lyon 2 qui l'ancre dans la COMUE Lyon Saint-Étienne. Le CERCRID réunit des juristes de toutes spécialités, qui relèvent aussi bien du droit public, du droit privé ou de l'histoire du droit. Le CERCRID a développé une expertise reconnue dans l'analyse empirique des phénomènes juridiques et juridictionnels et pilote très régulièrement des recherches collectives, financées sur contrat.

<u>Nom du Laboratoire de Recherche</u>		<u>CERCRID (UMR CNRS 5137)</u>
<u>Lieux d'exercice (St Etienne)</u>		<u>Saint-Etienne</u>
<u>Nom Direction de Laboratoire</u>	Etienne Cornut <i>Professeur de droit privé</i>	<u>Tel :</u> <u>Mel : etienne.cornut@univ-st-etienne.fr</u>
<u>URL Laboratoire</u>	https://cercriid.univ-st-etienne.fr/fr/index.html	

4. Responsabilités collectives

La disponibilité pour les tâches d'encadrement pédagogique courantes dans un département d'IUT est attendue :

- Suivi d'étudiants en entreprise (en stage ou en alternance)
- Accompagnement des étudiants dans la réflexion concernant leur Projet Professionnel Personnalisé (PPP)
- Accompagnement des étudiants dans la mise en valeur de leurs compétences au sein de leur portfolio

Une participation active aux opérations de promotion du département (salons, journées portes-ouvertes, informations dans les lycées ...) est également attendue.

5. Modalités de candidature

Les candidatures seront reçues de manière exclusivement dématérialisée, par le biais de l'application GALAXIE du 22 février 2024 (10h, heure de Paris) au 29 mars 2024 (16h, heure de Paris).

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors

Elle est disponible sur le portail GALAXIE des personnels :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Le poste est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, la nomination et/ou l'affectation du/de la candidat(e) retenu(e) par les instances ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef

d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984

ANNEXE au Profil de poste

Proposition de recourir à une mise en situation lors de l'audition des candidats : NON